

#BROLIQUIERLYON2020
POSITIVONS
+ LYON
METROPOLE

Confédération Nationale Défense de l'Animal
26 rue Thomassin
69002 Lyon

Lyon le 10 mars 2020

Madame, Monsieur,

Vous appelez mon attention sur la cause animale et les actions que mon groupe POSITIVONS LYON compte prendre à l'issue des élections municipales et métropolitaines.

Comme vous le constatez, la plupart des mesures prises par la municipalité précédente l'ont été dans un cadre coercitif. Nous ne mettons pas en cause l'utilité de telles mesures, néanmoins il nous semble juste de défendre une vision plus positive, inclusive et pédagogique concernant la gestion des animaux sur le territoire.

Maire du 2^e arrondissement de Lyon depuis 2004, conseiller communautaire, je suis heureux d'avoir été fer de lance d'une meilleure intégration des animaux domestiques dans la cité en créant notamment des aires d'ébats et d'agility, en lançant des campagnes de sensibilisation auprès des habitants et des scolaires ou en organisant des balades urbaines canines qui ont rencontré un franc succès.

Dans cette lignée, et porteurs d'une vision humaniste et pragmatique de l'intégration de tous, nous sommes donc favorable à mettre en oeuvre d'autres politiques publiques en faveur du bien-être animal et répondons à vos 10 revendications en signe d'engagement. La politique de l'animal devra devenir compétence métropolitaine pour maximiser ses effets et elle sera portée par Éric LAFOND en tant que candidat POSITIVONS LYON aux élections métropolitaines.

Vous trouverez ci-annexées nos réponses à vos propositions. Restant à votre écoute, nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations les meilleures.

Denis BROLIQUIER
Candidat à la Ville de Lyon
contact@positivonslyon.fr

Les **CENTRISTES**

 **LYON**
DIVERS
DROITE



1. POLITIQUES PUBLIQUES DÉDIÉES À LA CAUSE ANIMALE

Une délégation permanente condition animale au sein du Conseil Municipal et de la Métropole avec un suivi indépendant des politiques menées en lien avec les experts et les associations.

OUI nous nous engageons à nommer un interlocuteur Métropole à cette cause.

Une permanence « Lutte contre la maltraitance animale » avec pour objectif le conseil et l'orientation de toute personne voulant signaler un cas de maltraitance envers un animal.

NON. Les services de police sont compétents pour traiter ces demandes. Nos permanences "A votre service" seront là pour aider et orienter les personnes qui souhaitent faire état d'un cas de maltraitance.

Un budget dédié à des campagnes de sensibilisation : la lutte contre la maltraitance animale, la question de l'identification, la stérilisation, la place de l'animal en ville, ...

OUI nous nous engageons à dégager un budget spécifique à la Métropole en faveur de ces actions.

2. ANIMAUX DE COMPAGNIE DANS LA VILLE ET LA MÉTROPOLE

Faire de Lyon et sa Métropole un laboratoire pour une ville plus « petfriendly ».

OUI car nous soutenons la cause animale et la Métropole de Lyon peut être un exemple à suivre pour d'autres villes.

Protection des chats : le financement de campagnes de stérilisation des chats errants en collaboration avec les associations de protection animale.

OUI grâce notamment au laboratoire d'écologie urbaine qui a commencé le travail et qui est assuré de notre soutien pour la poursuite de sa mission.

Faciliter les déplacements avec son animal : accès des chiens dans les transports en commun avec une information claire des usagers.

OUI nous devons clarifier l'information concernant les accès aux transports en commun des personnes accompagnées de leur chien.

3. ANIMAUX SAUVAGES & SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ

Biodiversité : politique d'aménagement des espaces dans le respect des espèces (insectes, oiseaux, mammifères...).

OUI absolument. C'est de toute façon une obligation légale désormais et qui est en accord avec notre volonté de mieux respecter l'environnement. Si nous sommes élus, la réintroduction de la Nature en ville permettra non seulement de préserver les espèces mais de contribuer au développement de la biodiversité.

La fin des cirques avec animaux dans Lyon et sa Métropole.

NON. Nous constatons l'attrait continu que représentent les animaux auprès des habitants. Plutôt que d'interdire, nous sommes favorables à sensibiliser aux dangers de la maltraitance animale mais pas à régir cet art circassien qui fait le bonheur des familles et surtout des enfants.

Une transformation du Zoo du Parc de la Tête d'or : ne plus mettre en captivité de nouvelles espèces sauvages, privilégier des fermes pédagogiques et présenter davantage de transparence et cohérence dans les projets entrepris.

OUI s'il s'agit de ne plus introduire dans le parc de nouvelles espèces sauvages. Nous devons continuer de protéger celles qui sont sur place. L'expérimentation des fermes pédagogiques est inscrite dans notre programme et pas seulement au parc de la Tête d'Or. Enfin, transparence sera le maître mot de notre action par la mise en place d'un mode de gouvernance plus ouvert, collaboratif et basé sur la co-construction des projets.

4. ALIMENTATION ET CONDITIONS D'ÉLEVAGE

Mise en place d'une option végétarienne quotidienne dans les cantines et la restauration collective dans les établissements publics dépendant des collectivités.

Nous proposerons régulièrement une option végétarienne dans les cantines et la restauration collective dans les établissements publics. Elle sera complétée d'une offre nouvelle plus qualitative intégrant plus de produits bio, locaux, de saison, avec des matières premières achetées en circuits courts.

Non aux élevages industriels sur le territoire de la Métropole.

Nous sommes contre l'implantation d'élevages industriels sur le territoire de la Métropole et prendrions le cas échéant, toutes mesures visant à lutter contre la maltraitance animale.